

PRÉFECTURE DE L'ARIÈGE

SOUS-PREFECTURE DE SAINT-GIRONS

Saint-Girons, le 5 juillet 2019

Dossier suivi par : VALERIE PLAZA  
Tél: 05 61 96 25 86  
Fax: 05 61 96 25 87  
Courriel : [valerie.plaza@ariede.gouv.fr](mailto:valerie.plaza@ariede.gouv.fr)  
Ref:  /VP

**Compte rendu de la Commission technique annuelle de La grotte de La Cigalère**

**Vendredi 28 juin 2019 à 10h00 – Sous-préfecture de Saint-Girons**

La commission technique annuelle de la grotte de La Cigalère s'est tenue vendredi 28 juin 2019 à 10h00 dans les locaux de la sous-préfecture sous la présidence de Mme Joëlle LOUBET, secrétaire générale de la sous-préfecture de Saint-Girons .

Étaient présents :

- Mme Joëlle LOUBET – secrétaire générale de la sous-préfecture de Saint-Girons
- M. Didier TILMONT – responsable du Groupement EDF du Couserans
- M. Olivier GUILLAUME – CNRS de Moulis
- M. Thierry SOULE – Gendarmerie de Castillon-en-Couserans
- M. Bernard LAFAGE – président de l'Association de Recherche Souterraine du Haut Lez (ARSHaL)
- M. Roger PARZYBUT – vice-président de l'ARSHaL
- M. Marc LAVANDIER – ONF UT Couserans Ouest
- Mme Nicole RAVAIU – Présidente du comité départemental de spéléologie de l'Ariège (CDS09)
- Mme Christine GASTON – Conseil Départemental de l'Ariège (CD09)
- M. Jean-Claude BAREILLE – maire adjoint de Sentein
- Mme Valérie PLAZA – sous-préfecture de Saint-Girons

Étaient excusés :

- M. Daniel ROUCHEUX – ARSHaL
- M. Pierre LEHIMAS – Inspecteur des sites DREAL Occitanie
- M. Olivier GUERARD – conseiller technique SSF09

\* \* \*

Mme LOUBET ouvre la séance et rappelle l'ordre du jour. La parole est donnée à M. Lafage, président de l'ARSHaL pour le bilan du programme de l'année 2018.

**1) Compte-rendu des opérations de l'année 2018**

Le camp a eu lieu du 28 juillet au 18 août 2018, l'ensemble des projets du programme prévisionnel a été réalisé hormis le passage dans l'affluent Van den Abeele.

Diverses vérifications ont été effectuées notamment les équipements de quelques passages usuels dans le cours principal ainsi que la liste des points chauds (un au refuge « prêt à partir » et un dans la grotte au trou souffleur).

L'inspection habituelle a également été réalisée en allant au fond pour les topographies.

- La topographie dans les réseaux du fond : l'objectif était de refaire et compléter la topographie réalisée en 1973 avec les moyens informatisés actuels.

Au cours des 3 semaines de camp, les topographies ont été réalisées à différents niveaux notamment :

- \* vers le siphon terminal : faite en 2 fois 450 m, fonction des conditions climatiques, jusqu'au terminus,

- \* dans les mines du Bentaillou a pu être bien avancée ; la corde de montée au Solitaire a été vérifiée.

- \* dans le cours principal où elle a été entièrement refaite ;

- \* vers la salle du Camp et Catino: la topographie et les raccords ont été réalisés en trois séances avec des nouveaux raccords au niveau des plafonds,

- \* entre la salle de la Cascade Noire et le réseau Aval : les altitudes sont bonnes à quelques centimètres

- \* dans les petits affluents manquants, Callebasses et 7<sup>e</sup> ciel : réalisées ainsi qu'une topographie signalétique avec la surprise au 7<sup>e</sup> d'un écart de relevé (304 m au lieu de 120 m). Cette découverte met en évidence la continuité 7<sup>e</sup> -> Gal Contemplatif -> Cascade Blanche. Ces 3 réseaux seraient donc un même ancien réseau d'écoulement.

- \* dans le « gouffre Martel », un début de topographie a été faite lors d'une expédition. Il faudra le recalculer par rapport au positionnement « Z » topo de la Cigalère défini à 1704 m d'altitude.

- \* le problème magnétique pour la topographie de la mine de Narbonne a été résolu.

- Les expéditions : les géologues ont été accompagnés dans le cours principal. Ils ont confirmé qu'il n'y avait pas de minéralisations de blende-galène dans la grotte mais du schiste.

Alexandre Cugeronne, a fait part de ses recherches effectuées sur les mines de Blende lors d'un congrès au Québec et soutiendra sa thèse portant sur le germanium potentiellement présent dans les mines en juillet 2019 à Montpellier.

- Autres activités :

- \* Des travaux ont été effectués sur les bâtiments (aménagement de la fenêtre sécurisée, chauffe-eau, cumulus et régulateurs, fenêtre en cours de fabrication).

- \* Un enregistreur météo (températures et pluviométrie) sur un pylône a été mis en place.

- \* La visite annuelle de la commission de la Cigalère et de la mine de Rouge s'est déroulée le mercredi 8 août 2018.

La journée *Patrimoine* organisée par la mairie de Sentein s'est déroulée le 1er août 2018 en 2 groupes de 12 personnes le matin et 10 l'après-midi.

- \* Les tournages des films sont terminés.

Le film sur 'Bernard MAGOS » a été présenté au rassemblement « Spelimage » à Courthézon le 24 novembre 2018.

La Cigalère a été présentée, par l'Arshal et le film d'Alain FAURE, le 8 décembre 2018 au rassemblement des « Journées de l'Explo » à Comblain-au-Pont devant 60 personnes.

Une présentation des travaux et le film d'Alain FAURE ont également été présentés lors des 50 ans de l'Arshal à Sentein le 1<sup>er</sup> juin 2019. La mairie de Sentein remercie le travail de l'Arshal.

• Les travaux de Mme Christine PERRIN :

Une partie des recherches conduites sur la grotte de la Cigalère a été intégrée depuis 2016 dans le projet ECTOPYR, *programme de coopération transfrontalier Interreg Poctefa (France – Espagne – Andorre)* financé par des fonds européens régionaux (FEDER). Dans le cadre de ce programme, le volet de recherche paléoclimats, coordonné par Mme Christine PERRIN, comprend l'étude de concrétions sur un petit groupe de grottes parmi lesquelles La Cigalère constitue la référence de haute altitude. Ce programme Poctefa s'achèvera en mars 2020.

➤ Etude du concrétionnement actuel dans la grotte de la Cigalère :

L'objectif principal est de déterminer quels types de cristaux sont formés actuellement dans la cavité, à quelle vitesse et dans quels sites à l'intérieur de la grotte. Outre leur intérêt scientifique, ces informations sont importantes d'un point de vue de leur conservation puisqu'elles permettront de savoir si le concrétionnement se poursuit et dans quelles conditions.

Depuis 2013, 11 stations (dont 10 sont toujours suivies) ont été mises en place dans la Grotte de La Cigalère, 9 d'entre elles sont équipées pour la culture des cristaux (24 plaques au total).

Au cours de la campagne 2018, les relevés ont été effectués sur 10 stations en fonctionnement. Trois stations (Couloir de l'Ours, cours principal CN/C1 et Affluent Gino) ont été équipées d'enregistreurs automatiques de température et deux stations (Cours Principal et Affluent Gino) ont été pourvues de compte-gouttes (enregistrement automatique du débit d'alimentation des concrétions). La recherche d'autres sites potentiels dans le Couloir de l'Ours et le long du Cours Principal entre la C1 et la C4 s'est révélée infructueuse

➤ Concrétionnement fossile, relations avec le cadre géologique et le gisement minier de Bentaillou :

L'objectif à long terme est de réaliser un inventaire minéralogique du concrétionnement fossile de la grotte et de comprendre ses relations avec le cadre géologique local et en particulier le gisement minier situé au sommet du Calcaire de Bentaillou.

Au cours de la campagne 2018, ont été principalement réalisés :

1. le relevé de 3 stations et le remplacement partiel des plaques de verre mises en place en août 2016 dans les galeries de mines
2. la finalisation de la carte du concrétionnement de la Galerie des Chauves-Souris

## 2) Propositions des opérations prévues pour 2019

Le programme prévisionnel 2019 présenté par l'Association de Recherches Souterraines du Haut-Lez (ARSHaL) est approuvé par la commission technique à l'unanimité. Il se déroulera du 28 juillet au 18 août 2019.

Le programme de recherches 2019 Mme Christine Perrin est approuvé par la commission à l'unanimité.

En 2019, d'une part, concernant l'étude du concrétionnement actuel dans la grotte de la Cigalère, les 10 stations seront visitées : les mesures *in situ* de température, CO<sup>2</sup> et humidité relative de l'air seront effectuées et les 5 enregistreurs seront relevés et programmés pour l'année suivante.

D'autre part, dans le cadre de l'étude sur le concrétionnement fossile, les relations avec le cadre géologique et le gisement minier de Bentaillou, les sites dans les galeries des mines seront visités et relevés.

### 3) **Programmation de la visite annuelle de la commission technique**

La visite de la commission technique est fixée au mercredi 31 juillet 2019.

Elle se fera dans la galerie des mines de Rouge le matin puis dans la grotte de La Cigalère l'après-midi comme en 2018. Cette visite demande un minimum de condition physique.

**Il est rappelé que cette visite est réservée aux membres de la commission à raison de 2 participants par membres.**

Le nombre de participants ne doit pas excéder 12 à 14 personnes **SI** un véhicule de la Gendarmerie et un véhicule de l'EDF sont prévus pour être mis à disposition le 31 juillet 2019,

**Il est important de préciser auprès de M. Bareille les véhicules type 4x4 ainsi le nombre de places disponibles conditionnant le transport des participants.**

Le **rendez-vous est fixé à 8h30 place de la Chapelle à SENTEIN** pour la répartition dans les véhicules.

➡ **un repas tiré du sac est à prévoir et le port de bottes est obligatoire.**

La température ambiante étant d'environ 6 °C, il est également préconisé de se munir de vêtements chauds et d'un change.

La liste des participants doit **impérativement** être transmise à **M. Jean-Claude BAREILLE avant le 14 juillet 2019** ainsi que l'immatriculation des véhicules disponibles qui seront utilisés pour obtenir les autorisations de passage auprès de l'ONF.

**Coordonnées du contact : [jcbareille@orange.fr](mailto:jcbareille@orange.fr) ou [communedesentein@wanadoo.fr](mailto:communedesentein@wanadoo.fr)**

**portable : 06-87-83-55-64**

### 4) **Demande d'accès et autorisations pour la grotte de la Cigalère et les mines de Bentaillou**

- Mme Christine PERRIN : demande l'autorisation de (cf annexe 1) :

\* travailler dans la « Galerie des Chauves-Souris » à la grotte de la Cigalère du lundi 29 juillet au vendredi 2 août 2019 avec M.Lilian Latapie, accordée par la commission.

\* de circuler sur la piste Elie – Bentaillou, accordée par la commission.

### 5) **Questions diverses**

Des projets hors camp sont proposés à la commission.

\* Pour 2019, M. Roger Parzybut nous informe que Serge Caillault propose de publier un livre de photos type « Un Monde Intérieur », d'une centaine de pages, tirage nominal : 1000 exemplaires. Le coût est estimé à 10 000 €, une souscription s'élèverait à 10 € pour une vente à 15 € l'unité.

Le CD09 et la mairie sont intéressés par cette proposition. Certains membres s'interpellent quant aux conséquences pour la grotte et à l'utilisation des images dans un but commercial. Il est donc décidé que M.Caillault envoie un courrier à Madame la préfète et à M. le sous-préfet pour obtenir une autorisation qui sera présentée à la commission en 2020.

\* Il est envisagé de faire une mise à jour du serveur ARSHAL et éventuellement contribution au Wikipédia sur la Cigalère ; la commission donne son accord pour la préparation d'un article qui sera validé en 2020.

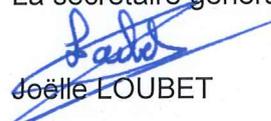
\* Une semaine de camp en mi-septembre 2020, période de super étiage ; névés au plus bas, est à prévoir et à soumettre à autorisation lors de la commission de 2020 qui permettrait d'effectuer des prélèvements de faune.

\* Pour 2021, Nicole Ravaiau, Présidente du CDS Ariège, et Bernard Lafage, Président de l'ARSHaL, soutiennent l'idée d'une participation de l'ARSHaL au Congrès Régional de Spéléologie prévu en Ariège.

L'ordre du jour étant épuisé, Mme Joëlle Loubet lève la séance.

Sur proposition de M. Parzybut, les membres de la commission sont invités à visionner le film sur Bernard.Magos.

Pour le sous-préfet,  
Et par délégation,  
La secrétaire générale

  
Joëlle LOUBET

Faint, illegible text at the top of the page, possibly bleed-through from the reverse side.

*Handwritten signature*  
~~\_\_\_\_\_~~